

dont la population évolue le plus faiblement (figure 1). La dynamique démographique de la Champagne-Ardenne est à l'image de celle des régions du nord, du nord-est et du centre de la France, marquées depuis plusieurs décennies par des suppressions d'emplois industriels.

La stabilisation de la population champardennaise de 2007 à 2012 s'explique par un moindre déficit des arrivées dans la région sur les départs. La contribution du solde migratoire à la croissance annuelle moyenne de la population est passée de -0,4 % entre 1982 et 2007 à -0,3 % entre 2007 et 2012. La région est la 3^e de France métropolitaine qui perd le plus d'habitants du fait de ce déficit derrière l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais (-0,4 %) ; entre 1982 et 2007, elle était la 2^e derrière le Nord-Pas-de-Calais.

La contribution à l'évolution de la population régionale de l'excédent des naissances sur les décès diminue également, mais dans une moindre mesure. Elle est de +0,3 % sur la période récente, au 9^e rang le plus élevé des régions de France métropolitaine, comme entre 1982 et 2007.

Une évolution plus favorable dans le périurbain et le rural proche des villes

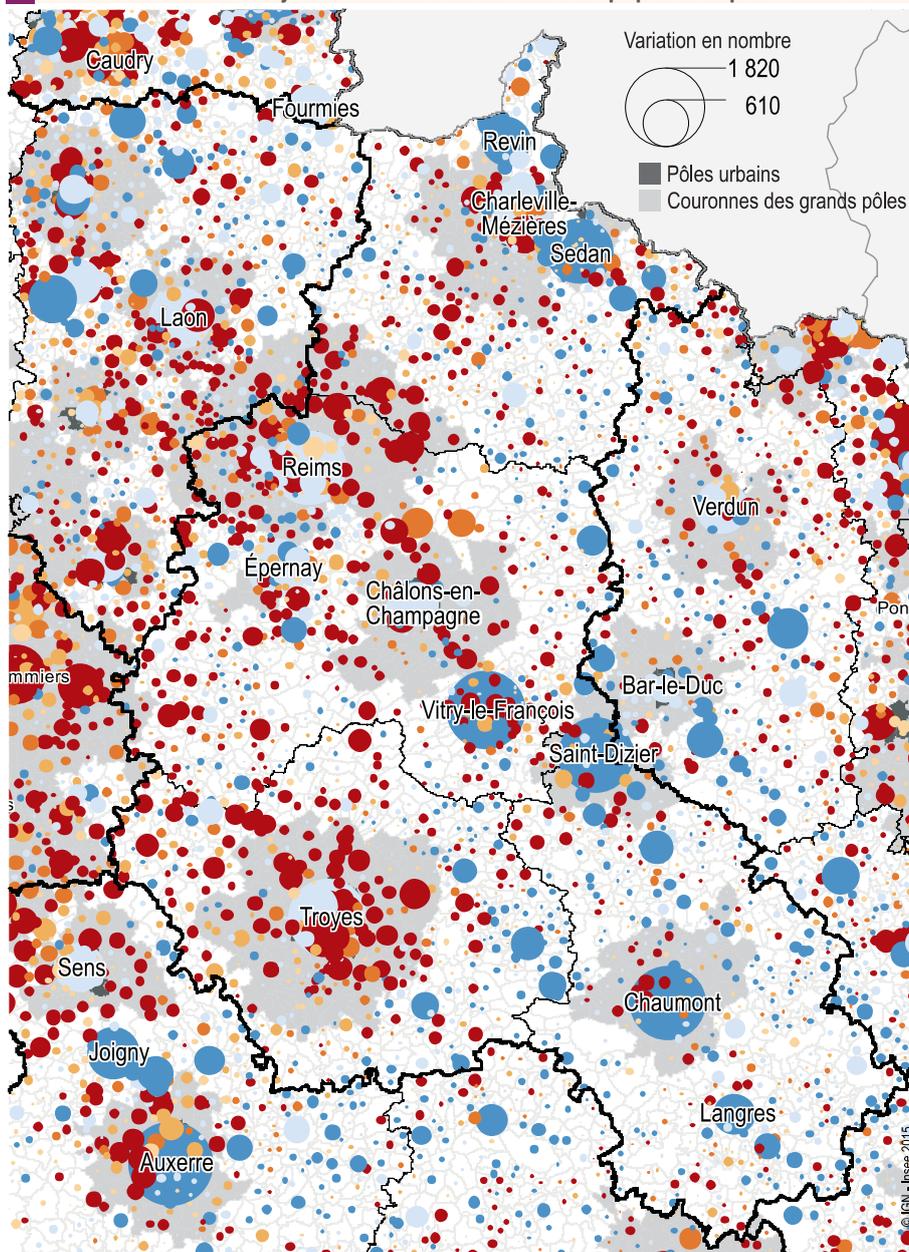
Entre 2007 et 2012, la population est globalement stable dans les aires urbaines champardennaises, la croissance dans les couronnes périurbaines compensant la baisse dans les pôles urbains. Les quatre plus grandes aires urbaines gagnent de la population, à des rythmes différents. La population dans l'aire urbaine de Troyes

croît à un rythme annuel de +0,4 % entre 2007 et 2012, soit 740 habitants de plus par an. Dans celles de Reims et de Châlons-en-Champagne, la croissance est moins soutenue, respectivement +0,2 % et +0,1 % par an, tandis que la population de l'aire urbaine de Charleville-Mézières reste stable. Les quatre autres aires urbaines de la région (Épernay, Sedan, Saint-Dizier et Chaumont), plus petites, attirent moins de ménages notamment dans leur couronne périurbaine et perdent ainsi de la population.

Dans les pôles urbains, la population baisse (-0,3 % par an, en moyenne) (figure 2). L'excédent des naissances sur les décès (+0,4 %) ne suffit pas à compenser un déficit migratoire plus marqué (-0,7 %), à l'exception du pôle de Troyes où la population est stable.

À l'inverse, la population qui réside en couronne périurbaine ou dans le rural proche des villes progresse de 0,7 % par an en moyenne entre 2007 et 2012. Ces espaces attirent surtout des ménages qui souhaitent accéder à la propriété dans un cadre de vie jugé plus agréable, tout en restant proches des services urbains. En particulier, les couronnes de Troyes, Reims, Châlons-en-Champagne et Épernay conjuguent une dynamique démographique naturelle et un plus grand nombre d'arrivées que de départs. Autour de Charleville-Mézières, Saint-Dizier et Chaumont, l'excédent des naissances sur les décès compense un solde migratoire déficitaire. Seule la couronne périurbaine sedanaise ne gagne pas d'habitant en raison d'un déficit migratoire plus important. Dans les communes rurales isolées, l'excédent des décès sur les naissances et le solde migratoire nul entraînent une baisse moyenne de la population de -0,2 % par an.

2 Évolution annuelle moyenne entre 2007 et 2012 de la population par commune



En %
 ■ de 1,5 à 6,8 ■ de 0,5 à moins de 1,0 ■ de -1,0 à moins de 0,0
 ■ de 1,0 à moins de 1,5 ■ de 0,0 à moins de 0,5 ■ moins de -1,0

Lecture : la commune de Reims a perdu 1 600 habitants entre 2007 et 2012, soit une baisse de -0,2 % de sa population par an en moyenne.

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012

Forte disparité de densités de population dans la grande région du nord-est

Suite à la réforme territoriale de 2014, la Champagne-Ardenne sera fusionnée avec l'Alsace et la Lorraine au 1^{er} janvier 2016. Ces trois régions partagent certaines caractéristiques démographiques propres aux régions du nord de la France. Elles présentent une dynamique plus contenue que la moyenne nationale, surtout pour la Lorraine et la Champagne-Ardenne, marquée par un déficit migratoire (figure 3).

Au 1^{er} janvier 2012, 5 549 000 personnes résident dans la grande région du nord-est. Avec 8,9 % de la population nationale, elle se situe au 6^e rang des 13 grandes régions de France métropolitaine, après l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie, l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Cette nouvelle entité territoriale couvre 11 % de la

3 Densité 2012 et évolution entre 2007 et 2012 de la population par région et département de la grande région du nord-est

	Population		Part de la population totale	Superficie (km ²)	Part de la superficie totale	Densité (hab./km ²)	Taux de variation annuel moyen		
	2007	2012					2007-2012	Dû au solde naturel	Dû au solde apparent
Alsace	1 827 248	1 859 869	33,5	8 304	14,4	224,0	0,4	0,4	-0,1
Bas-Rhin	1 084 840	1 104 667	19,9	4 782	8,3	231,0	0,4	0,5	-0,1
Haut-Rhin	742 408	755 202	13,6	3 521	6,1	214,5	0,3	0,4	-0,1
Lorraine	2 339 881	2 349 816	42,3	23 596	41,0	99,6	0,1	0,2	-0,2
Meurthe-et-Moselle	726 592	733 266	13,2	5 268	9,2	139,2	0,2	0,3	-0,1
Meuse	193 962	192 800	3,5	6 219	10,8	31,0	-0,1	0,1	-0,3
Moselle	1 039 023	1 046 468	18,9	6 233	10,8	167,9	0,1	0,3	-0,1
Vosges	380 304	377 282	6,8	5 877	10,2	64,2	-0,2	0,1	-0,2
Champagne-Ardenne	1 339 487	1 339 270	24,1	25 640	44,6	52,2	0,0	0,3	-0,3
Ardennes	284 749	282 778	5,1	5 227	9,1	54,1	-0,1	0,2	-0,4
Aube	300 840	305 606	5,5	6 004	10,4	50,9	0,3	0,3	0,0
Marne	566 491	568 750	10,2	8 160	14,2	69,7	0,1	0,4	-0,3
Haute-Marne	187 407	182 136	3,3	6 238	10,8	29,2	-0,6	-0,0	-0,5
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	5 506 616	5 548 955	100,0	57 540	100,0	96,4	0,2	0,3	-0,2
France métropolitaine	61 795 238	63 363 549	///	551 700	///	114,9	0,5	0,4	0,1

Sources : Insee, recensements de la population 2007 et 2012, état civil

superficie nationale. Elle affiche une densité de population moyenne de 96 hab./km², contre 115 en France métropolitaine, la plaçant au 8^e rang des grandes régions les plus densément peuplées.

Cette densité moyenne masque de fortes disparités qui reflètent les différents niveaux d'urbanisation (figure 4). La nouvelle région compte 32 aires urbaines, 16 en Lorraine et 8 en Alsace ainsi qu'en Champagne-Ardenne, qui regroupent 68,3 % des habitants. L'aire métropolitaine de Strasbourg, la plus peuplée (769 000 habitants), compte 350 hab./km². Les 4 autres aires urbaines de plus de 200 000 habitants, Mulhouse, Metz, Nancy et Reims ont des densités variant de 560 à Mulhouse à 160 à Reims. La présence de la population est également forte dans les autres aires urbaines de Thionville, Forbach, Colmar et Bâle-Saint-Louis (de 870 à 190 hab./km²), près des frontières luxembourgeoise, allemande et suisse, ou à l'ouest, dans l'aire urbaine de Troyes (90 hab./km²) proche de l'Île-de-France. En dehors de ces espaces très urbanisés, le territoire est principalement rural, peu dense. En particulier, les communes rurales isolées couvrent 18,3 % du territoire de la nouvelle grande région et une majorité d'entre elles ont des densités de population inférieures à 50 hab./km².

Des hausses de population plus marquées à proximité de l'Allemagne, du Luxembourg, de la Suisse et de l'Île-de-France

Entre 2007 et 2012, l'évolution annuelle moyenne de la population au sein de la grande région du nord-est est de +0,2 %. C'est l'évolution la plus faible des grandes régions, juste devant le Nord-Pas-de-Calais-Picardie et la Bourgogne-Franche-Comté. Cet accroissement de la population est exclusivement dû au solde naturel (+0,3 %), le territoire comptant davantage de départs que d'arrivées. La contribution à l'évolution de la

population de l'excédent des naissances sur les décès est de +0,4 % en moyenne par an en Alsace, au même niveau qu'en France métropolitaine ; viennent ensuite la Champagne-Ardenne (+0,3 %) puis la Lorraine (+0,2 %). L'Alsace est au 5^e rang des régions pour la progression naturelle de sa population (hors migrations). La Champagne-Ardenne et la Lorraine se situent respectivement à la 8^e et à la 10^e place.

Le déficit migratoire (-0,2 %) de ce grand territoire est le 3^e le plus élevé des nouvelles grandes régions, derrière ceux de l'Île-de-France (-0,4 %) et du Nord-Pas-de-Calais-Picardie (-0,3 %).

La dynamique démographique est notamment plus intense dans les aires urbaines lorraines de Longwy et Thionville, proches du Luxembourg et dans les aires urbaines alsaciennes de Bâle-Saint-Louis, Strasbourg, Colmar et Mulhouse, proches des frontières avec le Bade-Wurtemberg et la Suisse. La population y augmente, entre +1,0 % à Bâle-Saint-Louis et +0,3 % à Mulhouse et Thionville, dans les pôles comme dans les couronnes périurbaines.

Dans les autres grandes aires urbaines que sont Troyes, Reims, Châlons-en-Champagne et Nancy, la population croît aussi (entre +0,4 % à Troyes et +0,1 % à Nancy), mais uniquement dans les couronnes périurbaines. Enfin, la population baisse (de -0,2 % à Verdun à -0,8 % à Sedan) dans les plus petites aires urbaines du centre et du sud du territoire (Verdun, Saverne, Bar-le-Duc, Saint-Dizier, Chaumont, Sedan), qui ne bénéficient pas de la proximité immédiate de grands pôles.

D'importants bassins d'emploi à la périphérie de la grande région

Les espaces urbains situés à la périphérie de la grande région bénéficient de la proximité d'importants bassins d'emplois, facteurs d'attractivité résidentielle. L'Alsace, sépa-

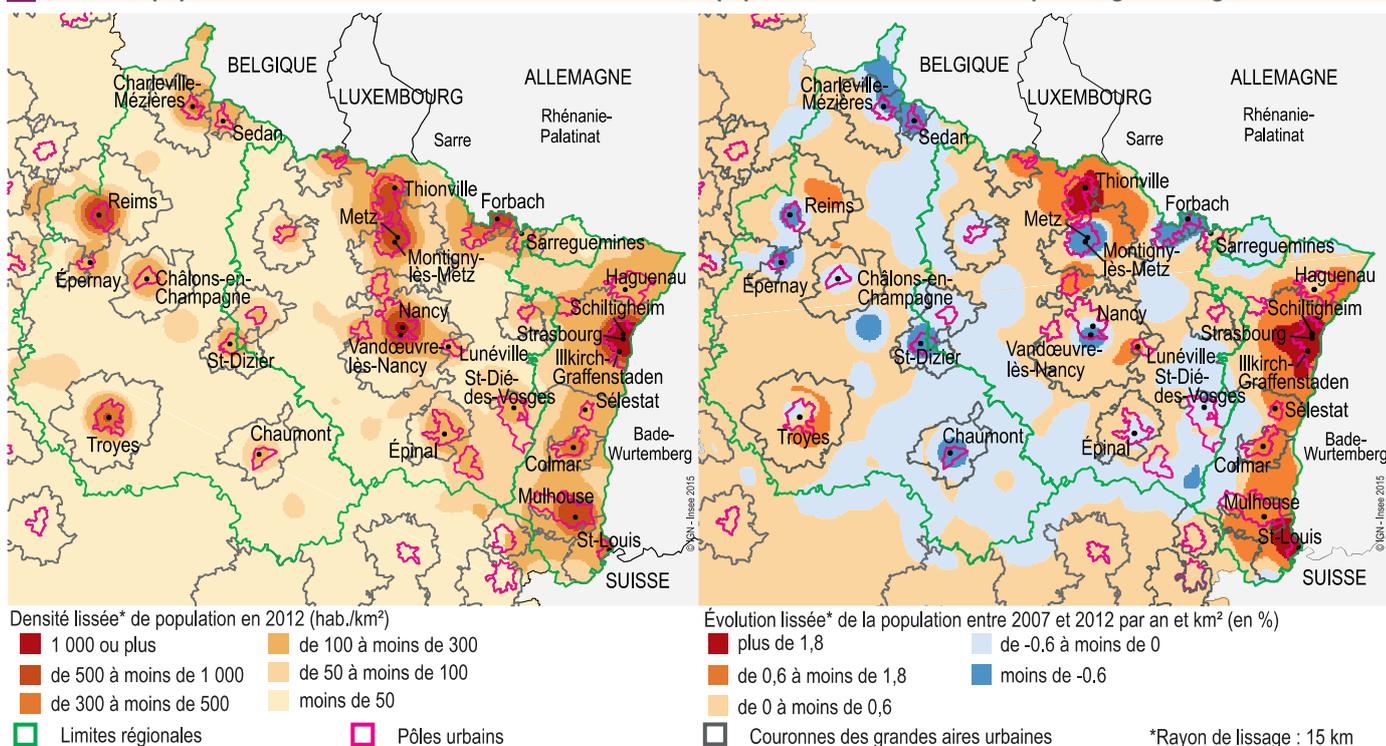
rée du reste de la grande région par le massif des Vosges et située dans le bassin rhénan, est orientée vers le Bade-Wurtemberg à l'est, la Rhénanie-Palatinat au nord et la Suisse au sud. En Lorraine, les aires de Metz, Thionville et Forbach sont reliées au Luxembourg et à la Sarre. À l'ouest, les aires urbaines de Reims et de Troyes sont tournées vers le bassin parisien. En Lorraine et en Alsace, respectivement 100 000 et 56 000 actifs sont des travailleurs frontaliers, exerçant leur activité professionnelle en Allemagne, au Luxembourg ou en Suisse. En Champagne-Ardenne, environ 10 000 actifs travaillent en Île-de-France.

Un quart de la population de la grande région est champardennaise

Au 1^{er} janvier 2012, la Champagne-Ardenne regroupe 24,1 % de la population de la grande région sur 44,5 % de sa superficie. Région plus agricole au tissu urbain moins dense, les aires urbaines, moins nombreuses et moins importantes, y abritent une plus faible part de la population (62,5 %) qu'en Lorraine (66,8 %) ou qu'en Alsace (75,5 %). Dans le même temps, la part de la population vivant dans une commune isolée (8,0 %) est plus élevée qu'en Lorraine (3,7 %) ou qu'en Alsace (3,5 %).

La réforme territoriale

Le 17 décembre 2014, l'Assemblée nationale a adopté en lecture définitive le projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral. De 22 régions, la France passe à 13. La Champagne-Ardenne est fusionnée avec la Lorraine et l'Alsace. Les nouvelles régions entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Ce projet de loi fait l'objet d'une saisine du Conseil constitutionnel.



Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012

Définitions

Solde naturel : différence au cours de l'année entre le nombre de naissances et le nombre de décès dans la zone géographique. Les naissances et les décès pris en compte sont ceux domiciliés, comptabilisés respectivement au lieu de domicile de la mère et au lieu de domicile de la personne décédée.

Solde migratoire apparent : différence entre le nombre de personnes venues résider dans la zone (les entrants) et le nombre de personnes qui l'ont quittée pour résider ailleurs (les sortants). Il s'agit d'un solde apparent qui se calcule par différence entre la variation de la population entre deux recensements et l'excédent naturel (naissances - décès).

Aire urbaine ou « **grande aire urbaine** » : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Communes isolées, hors influence des pôles : ensemble des communes situées hors de l'espace des grandes aires urbaines et hors de l'espace des autres aires urbaines.

Communes multipolarisées des grandes aires urbaines : communes situées hors des grandes aires urbaines, dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant. Dans cette étude, ces communes sont considérées comme appartenant au rural proche des villes.

Sources

Les résultats sont principalement issus des **recensements de la population** de 2007 et 2012. Le terme générique de « **populations légales** », issues de ces recensements, regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population dite « totale ». La population totale prend en compte certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence dans la commune (par exemple les étudiants majeurs logés ailleurs pour leurs études). La population municipale est la seule qui évite qu'une même personne soit comptée deux fois. C'est pourquoi elle est privilégiée dans les descriptions statistiques. Les chiffres de cette publication portent uniquement sur la population municipale. Depuis 2004, le recensement a lieu chaque année. Si depuis la parution en 2008 des populations légales 2006, ces chiffres sont actualisés annuellement, l'observation des évolutions, commune par commune, n'est pertinente qu'à partir d'un intervalle d'au moins cinq ans. Pour chaque commune, est observée l'évolution de la population entre 2007 et 2012.

Insee Champagne-Ardenne

10 rue Édouard Mignot

CS 10048

51721 Reims Cedex

Directrice de la publication :

Laurence Bloch

Rédacteur en chef :

David Bates

ISSN en cours

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- « Trente ans de démographie des territoires - Le rôle structurant du bassin parisien et des très grandes aires urbaines », [Insee Première n°1483](#), janvier 2014

- « 30 ans de démographie en Champagne-Ardenne - L'influence des grandes aires urbaines de l'ouest s'étend », [Insee-flash Champagne-Ardenne n°178](#), janvier 2014.

